

COMMUNIQUE DE PRESSE

20 novembre 2023

RETOUR SUR LA SÉANCE PUBLIQUE DU 20 NOVEMBRE 2023

Plan de transition : le Département engagé pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre

Conformément à la législation, le Département de la Drôme a établi un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi qu'un plan de transition de trois ans pour les réduire. Suivant les objectifs nationaux et européens, le Département s'engage dans une dynamique qui vise l'objectif de zéro émission nette en 2050. Compte tenu de la crise sanitaire et de ses impacts sur l'activité en 2020 et 2021, ce premier bilan carbone a été établi sur la base des données 2019. L'ensemble des services de la collectivité ont été pris en compte dans l'élaboration de cette photographie des émissions de GES. Les émissions indirectes (achats, trajets « domicile-travail,...) ont également été comptabilisées.

Émissions directes et indirectes

En 2019, la collectivité a émis au total 43 376 tonnes de CO₂. Les principaux postes d'émissions concernent l'entretien du réseau routier (près de 15 000 t), le patrimoine bâti dont les constructions et rénovations de collèges (6 600 t) et la restauration scolaire (3 000t). Le Département bénéficie en revanche d'un potentiel de captation du carbone d'environ 2000 t, notamment grâce aux Espaces naturels sensibles dont il est propriétaire. Le plan de transitions mis en place vise une réduction de 3 078 t, soit 7,1 %, d'ici 2026. Pour atteindre cet objectif, le Département interviendra, entre autres, sur :

- La consommation énergétique, avec la mise en place d'un plan de performance énergétique qui inclut des travaux de rénovation thermique des bâtiments et le déploiement d'un plan photovoltaïque avec l'installation de 20 000 m² de panneaux photovoltaïques sur 41 sites.
- Les déplacements, avec une électrification progressive et maîtrisée de la flotte de véhicules, la diminution des trajets en voiture individuelle et le recours aux mobilités actives.
- Les achats. Environ 50 % des émissions sont liées aux achats. Le Département va mettre en place une politique d'achats responsable et exemplaire, en prévoyant des marchés plus vertueux. Pour les travaux routiers, le recours à des enrobés moins émissifs (tièdes ou froids) sera privilégié.
- L'alimentation, en développant encore l'approvisionnement en denrées locales dans les restaurants scolaires.
- Le numérique, en optimisant le cycle de vie des équipements et en s'assurant de la qualité des circuits de recyclage et/ou de réutilisation.

Pour la réalisation de ce diagnostic, la collectivité a été accompagnée par un bureau d'études spécialisé. Le suivi du plan de transition et les prochains bilans seront réalisés en interne.

Pour la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON : **« l'établissement de ce diagnostic nous permet d'évaluer l'ampleur du défi que nous allons devoir relever pour atteindre la neutralité carbone en 2050. En tant qu'acteur des transitions, le Département est pleinement mobilisé sur cette thématique. Notre majorité départementale a mis en place des programmes ambitieux, autour de la rénovation thermique des bâtiments, du développement des mobilités douces, ou pour favoriser l'accès des Drômois à une alimentation locale et de qualité. Nous continueront d'appliquer une conscience environnementale forte à l'ensemble de nos politiques dans les années qui viennent. »**

L'égalité hommes-femmes au cœur des politiques du Département

Comme l'impose la loi, le rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la collectivité a été présenté lors de la séance du DOB. Pour l'année 2023, l'effectif départemental est composé de 65 % de femmes pour 35 % d'hommes. Les femmes sont plus nombreuses dans tous cadres d'emploi, avec notamment 40 femmes cheffes de service contre 14 hommes. La parité est complète au niveau des élus avec un exécutif départemental composé d'une présidente, trois vice-présidentes et quatre vice-présidents. Elle l'est également au sein du Conseil départemental des jeunes. Selon les métiers, des différences sont toutefois encore importantes, avec notamment 99 % d'hommes agents de voirie ou 95 % de femmes chez les assistants sociaux éducatifs.

Travailler sur les mentalités

Le Département mène une politique volontariste dans le domaine de l'égalité hommes-femmes. Dans le cadre de la Protection maternelle et infantile, des interventions sont réalisées dans les collèges, à partir de la 4^e, et dans les lycées pour présenter les Centres de santé sexuelle du département et sensibiliser à la sexualité et à l'égalité hommes-femmes. Outre le soutien quotidien des professionnels pour accompagner les femmes victimes de violence conjugale, notamment via les Centres médico-sociaux, le Département contribue au financement des accueillants sociaux en gendarmerie et en commissariat de police à hauteur de 60 000€ par an et subventionne des associations œuvrant dans ce domaine (REMAIE, AEMF). Depuis 2019, la collectivité participe également au financement d'un accueil citoyen dans le cadre de l'accueil d'urgence. Dans le cadre de sa politique sportive, la collectivité soutient 36 équipes évoluant au niveau national, dont 9 féminines, avec le même niveau d'aide financière que les équipes masculines. Sur le volet numérique, sur les 45 médiateurs recrutés par les espaces publics numériques soutenus par le Département, la moitié sont des femmes.

Pour la présidente du Conseil départemental Marie-Pierre MOUTON : **« Avec plus de 65 % de femmes et la quasi-parité dans les fonctions d'encadrement, la Drôme montre la voie pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous prenons en compte cette problématique dans l'élaboration de toutes nos politiques. Des progrès sont encore à faire, notamment sur le terrain des mentalités, qui font que les orientations professionnelles des femmes les conduisent à choisir plutôt des métiers administratifs ou sociaux. Pour que chacun s'épanouisse, l'égalité entre les hommes et les femmes ne doit plus être une option. »**